



L'ECHO

Trémouille Saint-Loup

Bulletin Municipal – Spécial Finances

Chères Trémouillaises, Chers Trémouillais,

A mon grand regret, je dois, en premier lieu, évoquer la terrible pandémie qui nous accable tous.

Les différents protocoles décidés par nos dirigeants ont à la fois été hésitants et contradictoires. Ceci a contribué à l'aggravation de la situation.

Cependant, notre milieu rural a sans doute été en partie épargné. Nous devons, toutefois, rester vigilants plusieurs cas de Covid ayant été signalés dans notre environnement.

Ce nouveau confinement nous permettra, espérons le, un retour, dans un proche avenir à un profond sentiment de liberté et de vie normale.

Au plan local, le compte administratif, et le budget prévisionnel ont été clôturés et approuvés.

Je vous invite à en découvrir le détail dans ce bulletin « Spécial Finances »

Le conseil municipal poursuit son travail au sein des diverses collectivités locales et autres.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour la défense de nos intérêts.

Le Maire Bruno EYZAT

SPECIAL
FINANCES

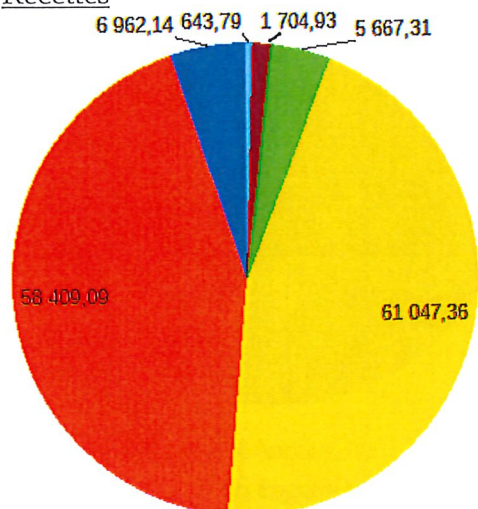
Directeur de publication : Bruno EYZAT
Rédaction : Les membres de la commission
information et communication
Mise en page : Mairie Trémouille Saint-Loup
Impression : Mairie Trémouille Saint-Loup
Tirage : 100 exemplaires
Dépôt légal : Avril 2021
Mairie Trémouille Saint-Loup

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes inscrites au budget de l'année précédente et réellement exécutées. Ce bilan comptable se distingue en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

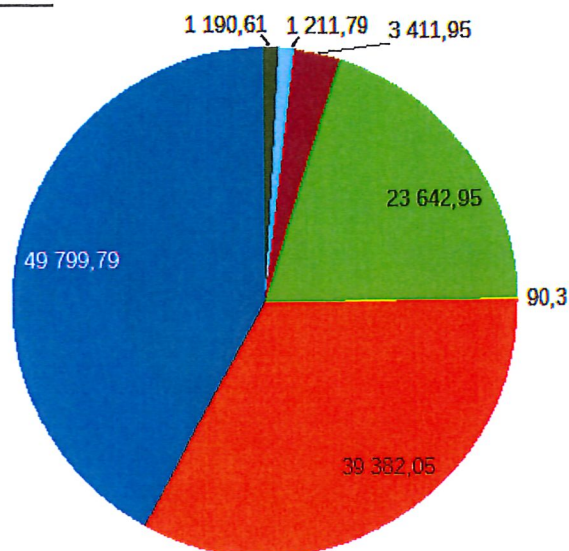
Section de Fonctionnement

Recettes



- Produits de services du domaine
- Impôts et Taxes
- Dotations et Participations
- Autres Produits de gestion courante
- Produits Exceptionnels
- Atténuation de charges

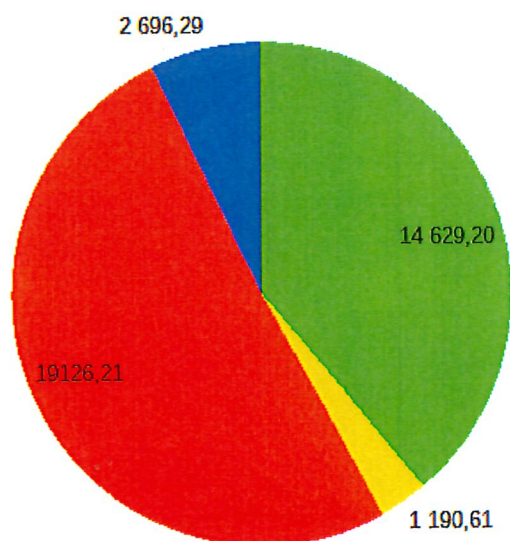
Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissement

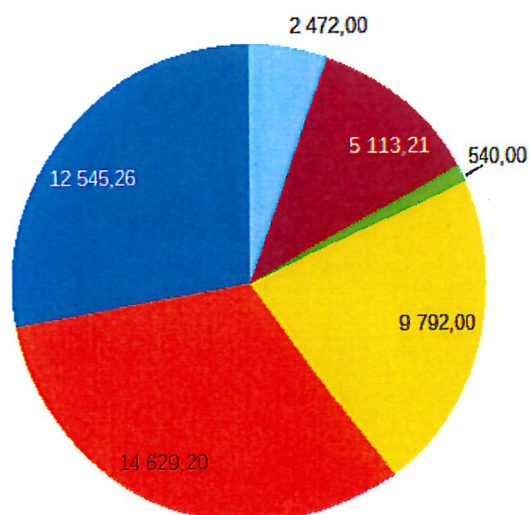
Section d'investissement

Recettes



- Fctva
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Amortissement
- Dons et legs

Dépenses



- Remboursement emprunts
- Clocheton
- Amende de police
- Adressage
- Illumination
- Achat terrain

Résultat global de l'exercice

2020

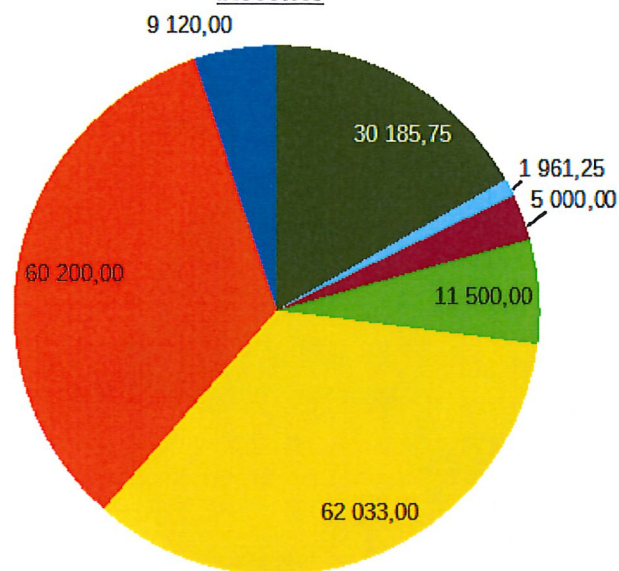
EXCEDENTAIRE

30 185,75€

BUDGET 2021

Section de fonctionnement

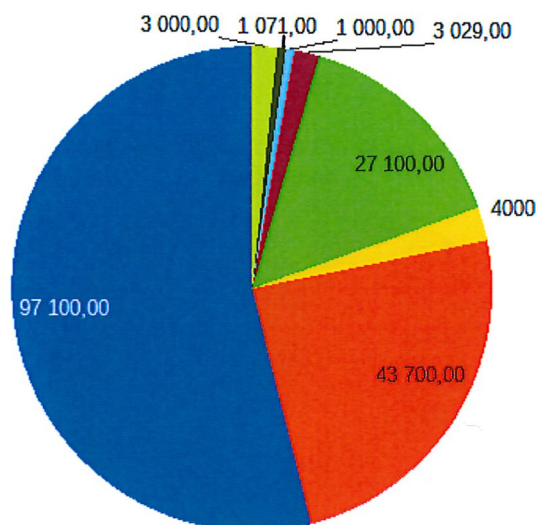
Recettes



- Produits de services du domaine
- Impôts et Taxes
- Dotations et Participations
- Autres Produits de gestion courante
- Produits Exceptionnels
- Atténuation de charges
- Excédent de fonctionnement capitalisé

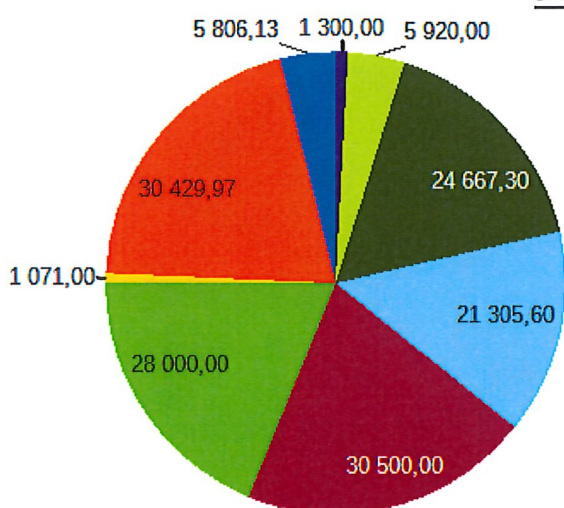
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à
180 000,00 €

Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissement
- Dépenses imprévues

Recettes

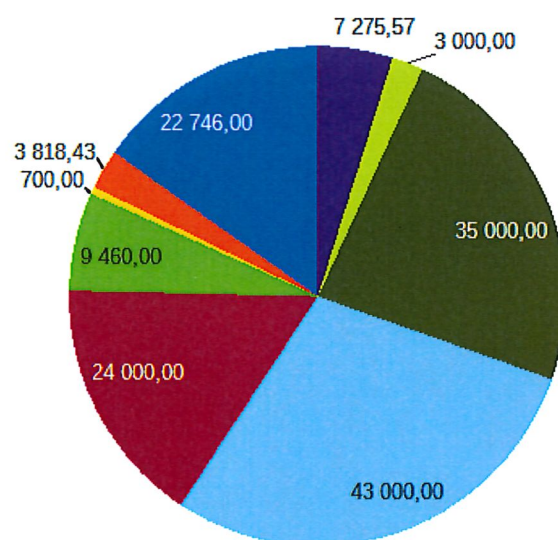


- Fctva
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Amortissement
- Produits de cessions
- Emprunts et dettes
- Cimetière
- Réhabilitation bar
- Aménagement du bourg
- Adressage

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à
149 000,00 €

Dépenses



- Remboursement emprunts
- Dépenses imprévues
- Registre
- Adressage
- Aménagement bourg
- Rehabilitation bar
- Cimetière
- Eclairage public
- Deficit report

LES NOUVELLES CONSIGNES



Les papiers et cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...





Tous les emballages en plastique

POTS, BÔTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES





Tous les emballages en carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES





Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTEUX...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANNETTES, TUBES...



PAS DE VERRE DANS CE BAC !



PAS BESOIN DE LAVER, IL SUFFIT DE BIEN VIDER.

LES POINTS DE COLLECTE JAUNE



POUR BIEN TRIER

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

NE PAS METTRE

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs
- Les emballages encombrants (gros cartons, polystyrène de calage)